

Dijon, le 2 juin 2015

Communiqué de presse

Coup d'envoi de la programmation des fonds européens en Bourgogne jusqu'en 2020

François Patriat, président du conseil régional et Eric Delzant, préfet de la région Bourgogne, ont lancé officiellement la programmation des fonds européens en Bourgogne, lundi 1^{er} juin à Dijon, en présence d'Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes.

Près de 500 personnes, acteurs du monde économique et de la recherche, représentants de collectivités et d'associations, élus... ont participé à l'événement.

Trois temps forts ont ponctué cette manifestation :

- une table-ronde avec des témoignages de bénéficiaires de fonds européens et de représentants de la commission européenne,
- deux ateliers portant sur la gestion des fonds ainsi que sur la demande de subvention et le paiement,
- des rendez-vous avec des représentants de la région et de l'État, sur six kiosques thématiques (soutenir la recherche et l'innovation, développer les compétences, préserver l'environnement et la biodiversité, favoriser le développement rural, vers une société numérique, encourager l'entrepreneuriat).

Rappelons que les régions françaises ont désormais la responsabilité de la bonne gestion des fonds européens (sélection des projets, attribution des crédits, suivi et contrôle des réalisations) aux côtés de l'État qui reste autorité de gestion d'une partie du fonds social européen.

Ce sont ainsi 776 M€ de fonds européens qui vont accompagner le développement de la Bourgogne pour la période 2014-2020 et qui seront gérés par le conseil régional.

Ces aides européennes interviendront au titre :

- du FEDER (fonds européen de développement économique régional), pour 183 M€,
- du FSE (fonds social européen), pour 40 M€,
- et du FEADER (fonds européen pour l'agriculture et le développement rural), pour 553 M€.